

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-sept mars à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 et 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 10 Mars 2014

Étaient présents : MM HAUCHECORNE Bertrand, BUREAU Chantal, ROY Stéphane, BENEL Martine, GABRION François, LORIN Bernard, GENTY Robert, COURTOIS Didier, HEROLD Valérie, DUBRULLE Hervé, MENAGER Caroline, FOLIARD Magalie, VALLON Guy, POINTEAU Alexandra.

Était absent excusé : /

Était absent : Jerome Rambaud

Secrétaire de séance : Hervé DUBRULLE

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

N°2014-05

COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2013, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve le compte de gestion 2013

N°2014-06

COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur Bernard LORIN est élu président par les membres du conseil municipal, pour présenter le compte administratif 2013. Le Maire, Bertrand HAUCHECORNE sort de la salle.

Le Président donne acte de la présentation faite au compte administratif.

Le Président constate la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire, aux différents comptes. Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser et à percevoir.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- accepte à l'unanimité, le compte administratif 2013 présentant résultat de clôture : en fonctionnement de 353 988.39 €, un déficit d'investissement cumulé de 103 385.77 €, des restes à réaliser de 354 078.19 € et des restes à percevoir de 164 344.99 €.

Monsieur le Maire réintègre la salle.

N°2014-07

AFFECTATION DU RESULTATS

RESULTAT INVESTISSEMENT	- 103 385.77
RESTES A REALISER DEPENSES	354 078.19
RESTES A REALISER RECETTES	164 344.99
BESOIN DE FINANCEMENT	- 293 118.97
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	206 326.33
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER	60 869.42

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide d'affecter les résultats de la manière suivante, au budget primitif 2014 :
 - o Affectation de l'excédent de fonctionnement de 293 118.97 € au compte 1068 (IR)
 - o Affectation du déficit d'investissement de 103 385.77 € au compte 001 (ID)
 - o Affectation de l'excédent de fonctionnement de 60 869.42 € reporté au compte 002 (FR)

N°2014-08

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

La commission finances propose de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve cette proposition et décide, à l'unanimité, de voter les taux ci-dessous pour l'année 2014 soit :

	Taux
Taxe d'habitation	14.59 %
Taxe foncier bâti	23.93 %
Taxe foncier non bâti	62.00 %

N°2014-09

VOTE DES SUBVENTIONS 2014

Amicale Boulistes	100,00 €	
Anciens Combattants	200,00 €	
Arts aux Prés	500,00 €	
Association des Parents d'Elèves	150,00 €	
Comité de Jumelage	100,00 €	
Ecole de Musique	10 000,00 €	
En ce temps là à Mareau	200,00 €	
Gymnastique Volontaire de Mareau	450,00 €	
La Fraternelle	700,00 €	
Office du tourisme	420,00 €	
Société de Chasse	50,00 €	

Tennis Club de Mareau	1 000,00 €	
Tous en Sel		
Mareau z'idées	200,00 €	300,00 €
UNRPA	100,00 €	
USM Tir	1 500,00 €	750,00 €
AADPA - UNA	20,00 €	
APADVOR	20,00 €	
Associations des assistantes maternelles des Marmousets		
Association Sportive - lycée F. Villon	50,00 €	
Banque Alimentaire	350,00 €	
FNACA		

La Ligue contre le Cancer	20,00 €		Secours Populaire	20,00 €	
Les Bibliothèques Sonores	20,00 €		cercil	20,00 €	
Les Calinoux	20,00 €		son et lumière de Cléry	200,00 €	
Loiret Nature Environnement	100,00 €		Prévention routière	20,00 €	
MFR	20,00 €		AVL asso victimes du Loiret	20,00 €	
PEP 45	20,00 €			16 170,00 €	1 050,00 €
Secours catholique					

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- accepte, les subventions ci-dessous. Monsieur VALLON ne prend pas part au vote. Le montant des subventions s'élève à 17 640 € qui sera imputé au compte 6574 du budget primitif 2014.

N°2014-10

BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur HAUCHECORNE présente le budget primitif tel que défini par la commission des finances.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- accepte le budget primitif 2014, qui s'équilibre en dépenses et recettes ainsi qu'il suit :
 - o FONCTIONNEMENT : 1 206 210.42 euros
 - o INVESTISSEMENT : 823 941.05 euros (rar compris)

N°2014-11

MARCHE PUBLIC CANTINE

Monsieur Hauchecorne informe le conseil qu'il est nécessaire de passer un marché public « fourniture de denrées alimentaires pour la cantine scolaire ».

Ce marché se compose de 5 lots :

- Lot 1 - produits surgelés et produits frais : viandes, charcuteries, poissons
- Lot 2 - Épicerie et produits déshydratés
- Lot 3 - produits laitiers et avicoles (autres que surgelés)
- Lot 4 - pains et baguettes
- Lot 5 - fruits et légumes frais (autres que surgelés et appertisés)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- o Approuve la passation du marché
- o Autorise le Maire à signer toutes les pièces s'y afférant

N°2014-12

CHOIX DES NOMS DE VOIRIE DE LA ZAC

Monsieur Hauchecorne demande l'avis du conseil sur le choix de nom de rues. Chacun donne ces idées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Propose :
 - o La rue des Cerisiers (dans la continuité du lotissement du lot 41 au lot 49)
 - o L'impasse des Cerisiers (du lot 52 au lot 55)
 - o L'impasse du Potager (impasse perpendiculaire à la rue du Stade)

- Rue des Garennes (rue perpendiculaire à la rue du Stade)
- Rue du Cabernet (1^{ère} rue parallèle à la rue du Stade)
- L'impasse du Châtaignier (2^{ème} rue parallèle à la rue du Stade)
- La rue du Châtaignier (3^{ème} rue parallèle à la rue du Stade)

BILAN DES TRAVAUX EN COURS ET PROGRAMMATION D'UNE VISITE DES DITS TRAVAUX

Monsieur Genty fait le bilan des travaux :

- La rue des Ecoles est pratiquement terminée
- Zac des Garennes : les bordures vont être posées.
- Salle polyvalente : le bardage intérieur est presque terminé, il faut compter encore 2 mois de travaux, ensuite il y aura le changement des portes.

QUESTIONS DIVERSES

N°2014-13

REGIME INDEMNITAIRE

Monsieur Hauchecorne présente le dossier du régime indemnitaire qui a été présenté et approuvé par le centre de gestion lors de la commission Technique Paritaire du 28 janvier 2014.

Il présente les différentes indemnités et primes avec leurs critères d'attribution et les coefficients retenus par cadre d'emploi.

PRIME	Critères	Personnels concernés	Coefficient retenu
INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURE (IEMP)	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du travail effectué, compétences - Assiduité, ponctualité - Disponibilité, investissement personnel - Autonomie, initiative - Esprit d'équipe, comportement professionnel - Participation à la gestion de l'agence postale - Evaluation professionnel et comportement 	<u>Filière administrative :</u> Rédacteur Adjoint administratif <u>Filière technique :</u> Adjoint technique <u>Filière animation :</u> animateur Adjoint d'animation <u>Sanitaire et social</u> Asem	} 2
INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE (IAT)	<ul style="list-style-type: none"> - Initiatives, sujétions particulières - Technicité particulière - Contraintes horaires, charges de travail - Mission particulière d'encadrement - Responsabilités - Evaluation professionnelle et comportement - Présence effective et assiduité 	<u>Filière administrative :</u> Rédacteur Adjoint administratif <u>Filière technique :</u> Adjoint technique Adjoint tech. ppal <u>Filière animation :</u> Adjoint d'animation <u>Sanitaire et social</u> Asem <u>Police municipale</u> Garde Champetre	6 7 7 2 2 6
INDEMNITE FORFAITAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IFTS)	<ul style="list-style-type: none"> - Initiatives, sujétions particulières - Technicité particulière - Contraintes horaires, charges de travail - Mission particulière d'encadrement - Responsabilités - Evaluation professionnelle et comportement - Supplément de travail fourni 	<u>Filière administrative :</u> Rédacteur	7

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve la mise en place du régime indemnitaire

N°2014-14

TRAVAUX DANS LE VAL

Monsieur Hauchecorne rappelle que la commission travaux a proposé deux aménagements de carrefour au Trépoix et au Vieux Bourg, afin de réduire la vitesse du trafic et d'améliorer la sécurité des riverains. Ils ont été prévus dans le cadre du budget 2014. Il propose qu'une subvention soit demandée auprès du Conseil Général ainsi qu'auprès de toutes autres collectivités susceptibles d'aider au financement de ces travaux

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve les travaux
- Charge Monsieur le Maire à déposer tout dossier de demande de subvention

- **Travaux levée**

Chantal Bureau informe des travaux de renforcement de la levée, afin d'éviter des inondations en cas de crue de la Loire. Ces travaux devraient avoir lieu entre le 15 août et le 15 novembre.

Ceci entrainera pendant cette période une modification des itinéraires notamment pour la Loire à Vélo.

N°2014-15

**MISE AUX NORMES POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE
REDUITE**

Monsieur Hauchecorne informe qu'une opération a été créée afin de mettre aux normes différents bâtiments de la commune afin de permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Il propose de demander une subvention auprès du Pays via la Région

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve les travaux
- Charge Monsieur le Maire à déposer tout dossier de demande de subvention

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 20 h 20.

Bertrand Hauchecorne remercie les membres du conseil pour leur investissement dans la vie communale, et toutes les actions menées pendant ce mandat.

NOM	Signature	NOM	Signature
B. HAUCHECORNE		V. HEROLD	
D. COURTOIS		B. LORIN	
R. GENTY		C. MENAGER	
C. BUREAU		A. POINTEAU	
H. DUBRULLE		J. RAMBAUD	absent
M. BENEL		S. ROY	
M. FOLIARD		G. VALLON	
F. GABRION			